

ADHÉSION ENFANT SAISON 2023/2024

Souhaitez-vous une
facture :

oui non

NOM : PRÉNOM :

Classe (préciser si classe double)

CODE POSTAL : VILLE :

 email :

 Domicile / portable :

6 € - Adhésion Champagnarde pour **enfant** (3.17ans) ; étudiant mineur sur justificatif

9 € - Adhésion Extérieure pour **enfant** (3.17ans) ; étudiant mineur sur justificatif

Adhésion

Activités
choisies

Les différentes activités de la MJC sont (noter le prix correspondant sur les pointillés)

Activités	Lieu	Horaires	Prix	
<input type="checkbox"/> Cirque / magie 5-7 ans	gymnase	lundi 16h30 - 17h30	160 €
<input type="checkbox"/> Cirque / magie 8-10 ans	gymnase	lundi 17h30 - 18h30	160 €
<input type="checkbox"/> Hip Hop 7-11 ans	gymnase	mardi 16h45 - 17h45	160 €
<input type="checkbox"/> Danse 5-7 ans	salle motricité	jeudi 16h30 - 17h30	160 €
<input type="checkbox"/> Hip Hop 11-18 ans	gymnase	mardi 18h00 – 19h00	160 €
<input type="checkbox"/> Guitare	bureau MJC	lundi, mardi et jeudi créneau d'1/2h à définir avec l'intervenant 495 €/individuel et 325 €/2	

Total général

Du fait de son activité essentiellement portée par du bénévolat, la MJC ne peut assurer le transfert entre les salles des activités et l'école. Si vous ne pouvez pas amener votre enfant à l'activité, il doit être inscrit au périscolaire pour être assuré de la continuité de la surveillance en cas d'absence ou de retard de l'intervenant. La fiche d'inscription au pédibus de la mairie de Champagnier (ci-après) est à remplir pour le dossier MJC.

Inscription Pédibus Oui Non

J'autorise la MJC-MPT de Champagnier à prendre des photos qui pourraient être diffusées par la suite dans le cadre de la communication de la MJC Oui Non

J'ai bien pris connaissance du règlement intérieur de la MJC au verso

Date :

Signature :

AUTORISATION PARENTALE 2023/2024

Nom et prénom de l'enfant/adolescent :

Je soussigné(e), Mme /Mr :

PERE MERE TUTEUR

Déclare que :

Autorisation de sortie

J'autorise les personnes suivantes à récupérer mon enfant après l'atelier :

Nom, prénom	Portable
.....
.....
.....
.....

J'autorise mon enfant à **rentrer seul** chez lui après l'atelier

Je m'engage à vérifier la présence de l'éducateur avant de déposer mon enfant et à respecter les horaires des cours.

Autorisation de droit à l'image

J'autorise la MJC-MPT de Champagnier à photographier ou filmer mon enfant dans la mesure où les films et images ne seront utilisés à aucun autre usage que dans un but éducatif, à l'illustration à but non lucratif de la vie locale ou dans le cadre de la promotion de l'association, notamment sur le site internet de l'association ou sur quelque support que ce soit (papier, support analogique ou support numérique) actuel ou futur.

Autorisation en cas d'urgence

J'autorise l'organisateur de l'accueil à prendre les mesures d'urgence en cas d'accident impliquant mon enfant (traitement médical, Samu, pompiers, hospitalisation, anesthésie, intervention chirurgicale).

Coordonnées en cas d'urgence :

Nom, prénom	Portable
.....
.....
.....
.....

Le planning des cours sera disponible sur le site internet : mjc-champagnier.fr

AUTORISATIONS RELATIVES A L'INSCRIPTION AU PEDIBUS (transport pédestre) DU PERISCOLAIRE

Je soussigné(e), M./Mme en qualité de mère/père/représentant légal*

de l'enfant : NOM/PRENOM.....

né(e) le :scolarisé(e) en classe de à l'école de CHAMPAGNIER.

Inscrit mon enfant en accueil périscolaire du soir 16h30-17h30 et je sollicite l'inscription au pédibus (de l'école à l'espace des 4 vents) du périscolaire mis en place par la ville de CHAMPAGNIER pour les jours et les activités de l'association MJC CHAMPAGNIER suivants :

- Lundi Cirque Mardi Hip Hop Jeudi Danse
 Lundi/ Mardi ou jeudi Guitare

Donne autorisation à la ville de CHAMPAGNIER de remettre mon enfant à l'intervenant de l'association MJC CHAMPAGNIER représentée par Madame DARQUIE Sandrine présidente de l'association MJC CHAMPAGNIER.

- J'ai bien noté que, dès lors que mon enfant sera confié, à l'issue du temps du pédibus (trajet de l'école à l'espace des 4 vents), à l'intervenant de l'association MJC CHAMPAGNIER, la ville de CHAMPAGNIER n'est plus responsable de la prise en charge de mon enfant qui relève alors de la responsabilité de l'association MJC CHAMPAGNIER.
- Le jour même de l'activité : mon enfant sera alors automatiquement pris en charge au sein de l'école de CHAMPAGNIER dans le cadre de l'accueil périscolaire mis en place par la Ville de CHAMPAGNIER selon le tarif en vigueur.
- J'ai bien noté que les démarches et frais d'inscription à l'activité gérée par l'association MJC CHAMPAGNIER sont à ma charge et que toutes informations relatives au déroulement de l'activité (changement d'horaires, annulation, etc...) seront fournies par l'association MJC CHAMPAGNIER.
- J'ai bien noté qu'en tant que responsable légal, il m'appartient de venir chercher mon enfant NOM/Prénom..... à l'issue de son activité selon les modalités (lieu, horaire) définies par ladite association ou de l'avoir inscrit au périscolaire 17h30-18h30 pour qu'il soit repris en charge par le service périscolaire de la ville de CHAMPAGNIER ;
- En cas de non inscription à l'accueil périscolaire péri 16h30/17h30 (par le biais du portail famille BL enfance) je m'engage à venir chercher mon enfant à l'issue du temps scolaire de l'école fréquentée par mon enfant, soit 16h30.

Fait à Champagnier, le :

Signature du/des représentant(s) légal(aux) de l'enfant

Règlement intérieur 2023/2024

oOo

Tout changement de situation portant modification des renseignements ci-dessus devra être signalé.

La MJC de Champagnier propose des activités hebdomadaires sur toute l'année scolaire pour les adultes, les jeunes et les enfants. Au-delà de l'apprentissage d'une activité, les ateliers sont un vecteur de lien social où les différents publics se rencontrent et aiment se retrouver pour passer un agréable moment.

- Fonctionnement des ateliers :
 - o à l'année 30 séances en période scolaire / pas d'atelier pendant les vacances (sauf activités auto gérées)
 - o début des cours : **la semaine du 18 septembre**
 - o **1 séance d'essai possible uniquement après inscription**
 - o **essai possible jusqu'au 30 septembre, les inscriptions fermes sont prioritaires**
 - o annulation de l'activité possible en cas d'un nombre d'inscrits insuffisants
 - o la mairie met à la disposition des associations le gymnase mais la MJC n'est pas prioritaire et il se peut que des séances soient reportées ultérieurement ou annulées
- Modalités de paiement : plusieurs modes de règlements sont possibles (chèques, espèces, chèques ANCV 200 € maxi par famille, carte Tattoo), règlement à l'inscription (possibilité de faire 3 chèques)

En cas d'inscription en cours d'année : compte tenu du prix bas des activités, tout trimestre entamé est dû en totalité.

Une activité peut être remboursée sur certificat médical après demande écrite au CA.

L'adhésion à la MJC est obligatoire pour pouvoir participer aux activités.

La force vive d'une MJC, ce sont ses adhérents !

La MJC doit être un lieu où la **culture se partage**, où la **culture est accessible à tous**, un lieu ouvert où le **lien social** est favorisé au-delà des différences, un lieu qui laisse une place à l'**engagement**. La MJC doit encore développer sa dynamique associative autour de son projet associatif.

La MJC s'est fixée 3 objectifs prioritaires au-delà des actions déjà proposées :

- **Développer l'intergénérationnel par la mise en place d'actions ponctuelles** (sorties famille, jeux vidéo, concours de cartes, toutes les idées sont les bienvenues...)
- **Favoriser l'accès à la culture pour tous en formant un groupe dynamique et créatif autour de « brouillon de culture »** : préparer des sorties culturelles, échanger sur les actu (livres, ciné, danse, théâtre...), organiser des soirées (ciné, cafés citoyens, invitation d'artistes...)
- **La communication** : un nouveau projet pour la MJC, une nouvelle communication

Cette année encore, la MJC a besoin de vous, chacun apporte une contribution suivant sa disponibilité, ses compétences et sa santé.

Merci pour votre implication.